

**Fongicide RACLOS**

Fongicide à large spectre pour usage dans les céréales, le maïs, les légumineuses à gousses comestibles (sous-groupe de culture 6-A), les haricots et pois sans gousses consommés verts (sous-groupe de culture 6-B), les haricots et pois secs sans gousses (sous-groupe de culture 6-C incluant légumineuses à grains comme pois chiches, lentilles, pois secs de grande culture), le soja, les pommes de terre, les betteraves à sucre, le lin, le tournesol, le colza, le canola, le canola de type *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment), les pâturins, les fétuques et le ray-grass cultivés pour la semence et la luzerne cultivée pour la production de semences (au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et l'intérieur de la Colombie-Britannique) et fléole

**CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE  
COMMERCIAL**

**PRINCIPE ACTIF :** Pyraclostrobine ..... 250 g/L

**N° D'HOMOLOGATION : 34615 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET :** 100 mL à 1 000 L

ALBAUGH, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> Street  
Ankeny IA 50021  
United States  
1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit,appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24,appelez CHEMTREC sans frais au 1-800-424-9300.

AD100325

## INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **Fongicide RACLOS** contient 250 g/L de concentré émulsifiable (EC). La matière active du **Fongicide RACLOS** fait partie des strobilurines, une famille de fongicides. Celles-ci sont des dérivés synthétiques d'une substance antifongique naturelle. Le **Fongicide RACLOS** possède un mode d'action différent et est efficace contre les agents pathogènes résistant à d'autres fongicides.

Le **Fongicide RACLOS** a un effet protecteur car il empêche la germination des spores et un effet curatif et éradicatif car il inhibe la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Bien que le **Fongicide RACLOS** peut être appliqué avant ou après l'infection, une meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le **Fongicide RACLOS** est utilisé de façon préventive dans le cadre d'un programme de pulvérisation planifié et employé en rotation avec d'autres fongicides.

## MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Mortel ou toxique si ingéré.
3. Provoque une irritation de peau et des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements.
4. Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, et l'application du produit et pendant le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

**Pour l'application à l'aide d'un équipement aérien :** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

6. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des ajustements du pulvérisateur.

9. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées lors de l'intervalle de retrait sécuritaire de 12 heures.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Le patient devrait être traité selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes non visées et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons indiquées sous la section Mode d'emploi.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **ENTREPOSAGE**

1. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver le produit dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

### **Contenants récupérables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenants à remplissages multiples**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Pour les Produits Non-utilisé ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

S'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque culture au groupe de culture)**

Appliquer les doses recommandées du **Fongicide RACLOS** tel que mentionné dans les tableaux de la dose et de la période d'application ci-dessous. Appliquer le **Fongicide RACLOS** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérienne. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.

Comme ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou l'eau potable ou des habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les résidus.

## MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les mises en garde relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh LLC au 1-800-247-8013 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

**Tableau des doses d'application pour les céréales (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application* (L/ha)
Blé	Rouille des feuilles ( <i>Puccinia recondita</i> ) Tache auréolée ( <i>Pyrenophora tritici-repentis</i> ) Tache septorienne ( <i>Septoria tritici</i> ou <i>Leptosphaeria nodorum</i> )	0,3 - 0,6
	Tache helminthosporienne ( <i>Cochliobolus sativus</i> ) Rouille jaune ( <i>Puccinia striiformis</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe graminis f. sp. tritici</i> )	0,4 - 0,6
Orge	Rayure réticulée ( <i>Pyrenophora teres</i> ) Tache helminthosporienne ( <i>Cochliobolus sativus</i> ) Rouille jaune ( <i>Puccinia striiformis</i> ) Rhyncosporiose ( <i>Rhynchosporium secalis</i> )	0,3 - 0,6 0,4 - 0,6
Seigle	Rouille brune ( <i>Puccinia recondita</i> )	0,3 - 0,6
	Blanc ( <i>Erysiphe graminis f. sp. secalis</i> )	0,4 - 0,6
Avoine	Rouille couronnée ( <i>Puccinia coronata</i> )	0,3 - 0,4

\*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

## Maladies foliaires chez les céréales

Afin d'optimiser le rendement des céréales, il est primordial de protéger la feuille étendard contre les maladies. Par conséquent, la meilleure période pour faire un seul traitement de **Fongicide RACLOS** est tout juste après l'émergence de la feuille étendard (SD 37 à 39).

Dans l'échelle de doses indiquées, employer la dose plus élevée pour obtenir une protection prolongée et un potentiel de rendement maximum. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 10 à 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent.

**Tableau des doses d'application pour les pois et haricots sans gousses secs ou consommés verts (incluant le soja) (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture*	Maladie	Dose d'application** (L/ha)
Lentilles	Anthracnose ( <i>Colletotrichum spp.</i> ) Ascochytose ( <i>Ascochyta spp.</i> )	0,4
Pois secs de grande culture	Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,4
	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 0,6
Harcots secs <i>Phaseolus, spp.</i>	Anthracnose ( <i>Colletotrichum spp.</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> ) Rouille ( <i>Uromyces spp.</i> )	0,4
	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 06
	Anthracnose ( <i>Colletotrichum spp.</i> ) Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> ) Rouille ( <i>Uromyces spp.</i> )	0,4
Harcots secs <i>Vigna spp.</i>	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 0,6
	Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,4
Harcots secs <i>Lupinus spp.</i>	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 0,6
	Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,4
Fèveroles à petits grains	Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.) Blanc ( <i>Erysiphe spp.</i> )	0,4
	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 0,6
Soja	Tache ocellée ( <i>Cercospora sojina</i> )	0,4 - 0,6
	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	0,4 - 0,6
Légumineuses à gousses comestibles	Tache angulaire ( <i>Phaeoisiariopsis griseola</i> )	0,4
Harcots et pois sans gousses consommés verts	Brûlure ascochytiq (Mycosphaerella spp.)	0,4 - 0,6
	Rouille ( <i>Uromyces spp.</i> )	
	Ascochytose ( <i>Ascochyta spp.</i> )	
	Rouille du soja ( <i>Phakopsora pachyrhizi</i> )	

\*Liste détaillée des cultures :

**Sous-groupe de culture 6-A : Légumineuses à gousses comestibles** - Haricot (*Phaseolus spp.*) (incluant haricot d'Espagne, haricot mange-tout et haricot jaune); dolique (*Vigna spp.*) (incluant dolique asperge, haricot kilomètre, haricot à longue cosse, haricot papillon); pois sabre; pois (*Pisum spp.*) (incluant

pois nain, pois (*Pisum spp.*), pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (semences immatures), haricot-sabre.

**Sous-groupe de culture 6-B : Haricots et pois sans gousses consommés verts** - Haricot (*Phaseolus spp.*); (incluant graine verte de haricot de Lima); gourgane (graine verte); dolique (*Vigna spp.*) (incluant dolique à œil noir); pois (*Pisum spp.*) (incluant petit pois, pois potager et pois vert); pois cajan.

**Sous-groupe de culture 6-C : Haricots et pois secs sans gousses (sauf le soja)** - Cultivars de haricots secs (*Lupinus spp.*) (incluant graine de lupin, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux); haricot (*Phaseolus spp.*) (incluant haricot de grande culture, haricot rognon, haricot de Lima (sec), petit haricot rond blanc, haricot Pinto et haricot Téparé); dolique (*Vigna spp.*); (incluant haricot adzuki, dolique à œil noir, dolique mongette, haricot papillon, haricot mungo, haricot velu, haricot riz); gourgane (sèche); pois chiche, guar; dolique d'Égypte, lentille; pois (*Pisum spp.*) (incluant pois de grande culture); pois cajan.

\*\*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Appliquer le **Fongicide RACLOS** à une dose de 0,4 à 0,6 L/ha tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. l'antracnose chez les lentilles). Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 10 à 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. L'antracnose chez les lentilles et la rouille chez le soja progressent toutes deux rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### Mildiou chez le pois secs de grande culture

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Pois secs de grande culture	Répression du Mildiou ( <i>Peronospora viciae f. sp. pisii</i> )	0,4 - 0,6

Appliquer le **Fongicide RACLOS** à une dose de 0,4 à 0,6 L/ha tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison **OU** à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. du mildiou chez le pois secs). Le mildiou se développe rapidement (une fois établi) dans le pois secs ainsi une identification hâtive est primordiale pour garantir le succès de tout programme de fongicides. Le **fongicide RACLOS** ne réprimera pas une infection systémique de mildiou (transmise par la semence ou le sol) chez le pois sec par contre il aidera à gérer les infections secondaires sur le feuillage, les tiges et les gousses afin de maintenir le rendement lors de conditions favorables à la maladie.

Maximum d'une application par culture par saison.

Intervalle avant la récolte : 30 jours

#### Pois chiches (Application terrestre ou aérienne)

Culture	Maladie	Dose d'application*
Pois chiches	Ascochytose ( <i>Ascochyta rabiei</i> )	Mélange en réservoir du <b>Fongicide RACLOS</b> à une dose de 0,40 - 0,60 L/ha avec le fongicide LANCE <sup>MD</sup> WDG à 360 – 420 g/ha. Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.
Appliquer le <b>Fongicide RACLOS</b> et le Fongicide LANCE WDG tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. l'ascochytose chez les pois chiches). Intervalle de deuxième traitement est 7 à 14 jours.		
L'ascochytose chez les pois chiches progresse rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.		
<b>NE PAS</b> effectuer d'applications consécutives de ce mélange en réservoir. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11. Si la maladie persiste ou si les conditions sont favorables au développement de la maladie, appliquer une autre application du <b>Fongicide RACLOS</b> avec le fongicide LANCE WDG.		
Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.		

**Tableau des doses d'application pour la pomme de terre (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Intervalle entre les traitements	Dose d'application (L/ha)
Pomme de terre	Brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> )	7 à 14 jours	0,45 - 0,67
	Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	5 à 7 jours	0,45 - 0,67

Les applications du **Fongicide RACLOS** pour la suppression de la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et du mildiou (*Phytophthora infestans*) devraient débuter avant la fermeture des rangs ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la maladie (quel que soit celle qui survient en premier).

Dans l'échelle de doses indiquées, utiliser les plus fortes doses du **Fongicide RACLOS** lors de conditions favorables à la maladie.

Afin de réduire la sélection de souches de champignons moins sensibles, pour la suppression de la brûlure alternarienne, il est recommandé de ne pas faire plus d'une (1) application du **Fongicide RACLOS** avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent au minimum pour l'application suivante. Pour la suppression du mildiou, ne pas faire plus d'une application du **Fongicide RACLOS** avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Ne pas faire plus de trois (3) applications du **Fongicide RACLOS** par an.

**Tableau des doses d'application pour le maïs (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application* (L/ha)
Maïs (de grande culture, sucré, à éclater, de semences)	Rouille commune ( <i>Puccinia sorghi</i> ) Tache grise ( <i>Cercospora zeae-maydis</i> )	0,4 - 0,6

\*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du **Fongicide RACLOS** avant le développement de la maladie. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 10 à 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Dans l'échelle de doses indiquées, employer la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte.

#### Tableau des doses d'application pour la betterave à sucre (Application terrestre et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Betterave à sucre	Tache cercosporéenne ( <i>Cercospora beticola</i> ) Blanc ( <i>Erysiphe betaee</i> )	0,67 - 0,9

Appliquer le **Fongicide RACLOS** à une dose de 0,67 à 0,9 L/ha à l'apparition de la maladie pour supprimer la tache cercosporéenne et le blanc. Dans l'échelle de doses indiquées, employer la dose la plus élevée lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 4 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Maximum de 4 applications par an.

#### Tableau des doses d'application pour les graminées cultivées pour la semence (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Dose d'application* (L/ha)
Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	Rouille brune et noire ( <i>Puccinia recondita</i> et <i>P. graminis</i> ) Répression du blanc ( <i>Erysiphe graminis</i> )	0,4 - 0,67

\*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, commencer les applications avant le développement de la maladie à une dose de 0,4 à 0,67 L/ha du **Fongicide RACLOS**. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 14 à 21 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Dans

l'échelle de doses indiquées, employer la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Maximum de 4 applications par an.

#### **Tableau des doses d'application pour la luzerne (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

La luzerne cultivée pour la production de semences au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans l'intérieur de la Colombie-Britannique

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
La luzerne cultivée pour la production de semences	Tache commune ( <i>Pseudopeziza medicaginis</i> )	0,4

Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, appliquer le **Fongicide RACLOS** au début de la floraison (10 à 30% de fleurs) ou à l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus d'une application par année.

#### **Tableau des doses d'application pour le colza, le canola, le canola de type de *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment) (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Colza, canola, canola de type de <i>Brassica juncea</i> , moutarde (oléagineux et condiment)	Alternariose ( <i>Alternaria brassicae</i> and <i>A. raphani</i> ) Jambe noire ( <i>Leptosphaeria maculans</i> )	0,3 – 0,4

Ne pas faire plus de deux (2) applications par année.

##### **Maladies foliaires**

Appliquer le **Fongicide RACLOS** une fois à une dose de 0,3 à 0,4 L/ha pour supprimer la jambe noire au stade 2 à 6 feuilles (rosette). Appliquer le **Fongicide RACLOS** une fois à un dose de 0,3 à 0,4 L/ha pour supprimer l'alternariose au stade 20-50% de floraison jusqu'au début de la formation des siliques (90% de floraison) du canola. Dans l'échelle de doses indiquées, utiliser la dose la plus élevée pour obtenir une protection prolongée avec un avantage maximal sur le rendement. Les applications au stade 20 à 50% de floraison procureront une répression de l'alternariose tandis que les applications au stade début formation des siliques permettra de supprimer l'alternariose.

##### **Mélanges en réservoir de fongicides pour le canola**

Le **Fongicide RACLOS** peut être mélangé en réservoir avec le **Fongicide LANCE WDG** à une dose de 350 g/ha au stade de 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (*Alternaria brassicae* et *raphani*). Intervalle deuxième traitement est 7 à 14 jours. Ce mélange en réservoir fournira un mode d'action multiple contre la maladie et une gestion de la résistance au fongicide.

##### **Mélanges en réservoir d'herbicides pour le canola**

Le **Fongicide RACLOS** peut être mélangé en réservoir avec les herbicides suivants pour le canola aux doses et période d'applications homologuées :

-L'herbicide POAST<sup>MD</sup> ULTRA Liquide Émulsifiable chez le canola;

- L'herbicide Liberty<sup>MD</sup> (150 SN ou 200 SN) chez le canola tolérant au glufosinate d'ammonium (par exemple le canola LibertyLink<sup>MD</sup>) ;
  - Les herbicides glyphosate homologués chez le canola tolérant au glyphosate.
- Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.

#### **Tableau des doses d'application pour les tournesols (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Tournesols	Rouille ( <i>Puccinia helianthi</i> )	0,4
Appliquer le <b>Fongicide RACLOS</b> à une dose de 0,4 L/ha pour réprimer la rouille du tournesol. Pour obtenir une répression optimale de la maladie, appliquer le <b>Fongicide RACLOS</b> avant le développement de la maladie. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 10 à 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent.		

#### **Tableau de la dose d'application pour le lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linolénique) (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linolénique)	Pasmo ( <i>Septoria linicola</i> )	0,3 – 0,4
Appliquer le <b>Fongicide RACLOS</b> à une dose de 0,3 à 0,4 L/ha au stade de mi-floraison (7 à 10 jours après l'initiation de la floraison). Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 10 à 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Dans l'échelle de doses indiquées, utiliser la dose plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions climatiques prévues sont propices à un niveau critique de maladie. Ne pas faire plus deux applications par an du <b>Fongicide RACLOS</b> ou de tout autre fongicide à base de strobilurine.		

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

#### **Fléole (Application terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Dose d'application (L/ha)
Fléole	Taches en bande ( <i>Cercosporidium graminis</i> )	0,4 à 0,67

	Helminthosporiose de la fléole ( <i>Drechslera phlei</i> ) Tacheture ocellée ( <i>Cladosporium phlei</i> )	
<p>Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications avant le développement de la maladie à une dose de 0,4 à 0,67 L/ha du <b>Fongicide RACLOS</b>. Dans l'échelle de doses indiquées, employer la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement. Intervalle de deuxième traitement est 14 jours. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Dans le cas, où il n'y aurait pas d'autre choix de fongicide homologué pour les maladies spécifiques à traiter et dans un objectif de gestion de la résistance, le nombre maximal de traitement est limité à un.</p> <p>*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.</p>		

### Application terrestre

Appliquer le **Fongicide RACLOS** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha sur les céréales, le soja, les légumineuses, le maïs, la luzerne, les graminées cultivées pour la semence et le lin et 200 L/ha sur les pommes de terre et les betteraves à sucre. S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

### Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### Épandage par chimigation

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Effectuer les applications **SANS** utiliser de canon surélevé.

### Application par aéronef à pilotage conventionnel

Appliquer le **Fongicide RACLOS** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/heure à hauteur de vol, au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les mises en garde à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système de positionnement global (GPS).

#### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

#### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques et des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les mises en garde qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les mises en garde les plus rigoureuses.

Tout le personnel sur les lieux de travail doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### **Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le titulaire en composant le 1-800-247-8013. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

### Irrigation par pivot ou aspersion

**Préparation du pulvérisateur :** La citerne chimique et le système d'injecteur devraient être nettoyés soigneusement. Rincez le système avec de l'eau propre.

**Directives d'application :** Appliquez le **Fongicide RACLOS** en respectant les doses et périodes décrites ci-haut. Seuls les produits homologués pour une application l'irrigation par pivot ou aspersion peuvent être mélangés en réservoir avec le **fongicide RACLOS**.

### Mises en garde d'usage pour les applications par aspersion

- Appliquez ce produit seulement via des systèmes d'irrigation par aspersion en hauteur incluant pivot central et qui ont les buses faibles perte de charges. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.
- Ajoutez ce produit au réservoir d'approvisionnement de pesticides contenant une quantité d'eau appropriée pour maintenir un débit continu par l'équipement d'injection. Dans les systèmes en mouvement continu, injectez le mélange produit-eau de façon constante, appliquez la dose à l'acre sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas dépasser 0,64 cm (1/4) pouce (63 500 litres) à l'hectare. Dans les systèmes stationnaires ou en mouvement non continu, injectez le mélange produit-eau dans les 15-30 dernières minutes de chaque préparation allouant suffisamment de temps pour chacun des pesticides requis d'être appliqué par toutes les extrémités d'aspergeur et à la dose recommandée sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent cause une distribution non uniforme et/ou favorise la dérive au-delà de la zone ciblée pour le traitement. Des dommages à la culture, un manque d'efficacité ou des résidus de pesticide illégaux dans la culture peuvent résulter d'une distribution non uniforme de l'eau traitée. Un recouvrement complet du feuillage est nécessaire pour obtenir une bonne suppression. Une agitation vigoureuse devrait être maintenue pendant toute la durée de l'application.
- Le système doit renfermer une soupape de contrôle fonctionnelle, une soupape sous vide de sûreté et un drain à faible pression correctement localisé sur la ligne d'irrigation afin de prévenir une contamination de la source d'eau suite à un reflux.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit aussi comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
- La ligne d'irrigation ou la pompe à eau doit comprendre un interrupteur de pression fonctionnel qui arrêtera le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.

- Accordez suffisamment de temps aux pesticides pour qu'ils soient évacués par l'intermédiaire de toutes les lignes et tous les embouts avant d'arrêter l'eau d'irrigation. Une personne compétente au niveau des systèmes de chimigation et responsable de ces opérations ou sous la supervision de la personne responsable, devra arrêter le système et faire les ajustements nécessaires lorsqu'un besoin survient.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour une application de pesticide à un système d'eau public à moins que les mesures de sécurité pour les systèmes d'eau publics recommandées sur l'étiquette de pesticide soient en vigueur.
- Ne pas appliquer par chimigation si la zone à traiter est dans une distance de 100 mètres d'un quartier résidentiel ou d'un parc.

#### **Instructions spécifiques pour les systèmes d'eau publics**

- Par système d'eau public on entend un système pour l'approvisionnement des conduites d'eau du citoyen pour consommation humaine si de tels systèmes possèdent au moins 15 services de connections ou desservent sur une base régulière une moyenne d'au moins 25 individus quotidiennement et au minimum pendant 60 jours au cours de l'année.
- Les systèmes de chimigation branchés aux systèmes d'eau publics doivent inclure un clapet fonctionnel anti-retour (RPZ) pour zone de pression réduite ou un équivalent fonctionnel dans la ligne d'approvisionnement en eau en amont du point d'introduction des pesticides. Comme alternative au RPZ, l'eau du système d'eau public devrait être déchargée dans une citerne de réserve avant l'introduction de pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique complète (rupture d'air) entre la fin de la sortie de la canalisation de remplissage et l'extrémité ou une jante d'écoulement de la citerne de réserve au moins deux fois le diamètre intérieur de la canalisation de remplissage.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou dans le cas où il n'y aurait pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement.

#### **Restrictions**

**NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsqu'il y a des rafales de vent. **NE PAS** sur-pulvéniser les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer des habitats aquatiques, au moment de nettoyer et de rincer l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

## Adjuvants

Ne pas utiliser d'additifs et d'adjuvants à moins que spécifié autrement.

## Zones Tampons sans Pulvérisation

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations **faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette**.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, **les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes**), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, **les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides**) et les habitats estuariens/marins

Méthode d'épandage	Culture / Site	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:			
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuarien/marin d'une profondeur de:	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole* et chimigation	Céréales (blé, orge, seigle, avoine), légumineuses, légumineuses à graines comestibles, soja, maïs, graminées cultivées pour la semence, tournesol, lin, luzerne (pour la semence), colza, canola, moutarde, <b>fléole</b>	5	1	1	1
	Pommes de terre, betteraves à sucre	10	3	1	1
Aérienne	Colza, canola, moutarde, luzerne (pour la production de semence)	Voilure fixe et voilure tournante	80	10	1
	Céréales (blé, orge, seigle, avoine) légumineuses, légumineuses à graines comestibles, soja, maïs, tournesol, lin, graminées cultivées pour la semence, <b>fléole</b>	Voilure fixe et voilure tournante	95	10	3
	Pommes de terre (brûlure alternarienne)	Voilure fixe et voilure tournante	275	30	10
	Pommes de terre (mildiou)	Voilure fixe et voilure tournante	325	30	10

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour

chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

### **Mode d'action**

La pyraclostrobine, la matière active du **Fongicide RACLOS**, fait partie du groupe des inhibiteurs de la respiration, classés comme des Inhibiteurs de la Quinone Extérieure (IQe) ou ayant le site cible des fongicides du groupe 11.

Aux fins de la gestion de la résistance, Fongicide Raclos contient un fongicide appartenant au groupe 11. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide Raclos et à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Raclos ou d'autres fongicides du même groupe 11 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Éviter d'effectuer plus de la nombre maximal de pulvérisations consécutives du **Fongicide RACLOS** ou d'autres fongicides du même groupe pendant une même an.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Albaugh, LLC en présence d'une baisse possible de sensibilité à **Fongicide Raclos** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent

pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Albaugh, LLC au 1-800-247-8013.

## MÉLANGE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débuter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si permis.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Fongicide RACLOS**.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

## RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. **Restrictions pour les rotations de culture :** Les cultures énumérées sur l'étiquette du **Fongicide Raclos** peuvent être semées tout de suite après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 14 jours après la dernière application.
2. Intervalle avant la récolte et limitation pour l'application :

Culture	Intervalle entre l'application et la récolte (jours)	Nombre maximal d'applications par année	Nombre maximal d'applications consécutives
Orge, avoine, seigle et blé	Appliquer au plus tard à la fin de la floraison	2	1
Haricot secs ( <i>Phaseolus, Vigna et Lupinus spp.</i> ) féveroles à petits grains, lentilles, pois secs de grande culture	30	2	1
Colza, canola, canola de type <i>Brassica juncea</i> , moutarde (oléagineux et condiment), tournesol, lin	21	2	1
Pois chiches	30	2	1
Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	14	2	1
Maïs	7	2	1

Culture	Intervalle entre l'application et la récolte (jours)	Nombre maximal d'applications par année	Nombre maximal d'applications consécutives
Légumineuses à gousses comestibles	7	2	1
Pommes de terre	3	3	1
Soja	21	2	1
Haricots et pois sans gousses consommés verts	7	2	1
Betteraves à sucre	7	4	1
<b>Fléole</b>	14	2	1

3. NE PAS servir la luzerne récoltée ou le fourrage comme aliment pour le bétail. Toutes les autres cultures peuvent être utilisées comme pâturage ou servir d'aliment pour le bétail. NE PAS faire paître le bétail dans les cultures de maïs traitées dans les 6 jours suivant la dernière application.

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

LANCE et POAST sont des marques déposées de BASF SE.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

**GROUPE 11 FONGICIDE**

## **Fongicide RACLOS**

Fongicide à large spectre pour usage dans les céréales, le maïs, les légumineuses à gousses comestibles (sous-groupe de culture 6-A), les haricots et pois sans gousses consommés verts (sous-groupe de culture 6-B), les haricots et pois secs sans gousses (sous-groupe de culture 6-C incluant légumineuses à grains comme pois chiches, lentilles, pois secs de grande culture), le soja, les pommes de terre, les betteraves à sucre, le lin, le tournesol, le colza, le canola, le canola de type *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment), les pâturins, les fétuques et le ray-grass cultivés pour la semence et la luzerne cultivée pour la production de semences (au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de l'intérieur de la Colombie-Britannique) et fléole

## CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL

**PRINCIPE ACTIF :** Pyraclostrobine ..... 250 g/L

**N° D'HOMOLOGATION : 34615 LOI SUR LES PRODUITS ANTI PARASITAIRES**



**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**CONTENU NET :** 100 mL à 1 000 L

ALBAUGH, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> Street  
Ankeny IA 50021  
United States  
1-800-247-8013

Pour des informations médicales ou de traitement suite à une exposition à ce produit,appelez le 1-888-347-6732 (7 jours/semaine, 24 heures).

Pour obtenir des informations sur les déversements chimiques, les fuites, les incendies, les expositions ou les interventions en cas d'accident 24 heures sur 24,appelez CHEMREC sans frais au 1-800-424-9300.

## MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Mortel ou toxique si ingéré.
3. Provoque une irritation de peau et des yeux. NE PAS mettre dans les yeux, sur la peau ou les vêtements.
4. Se laver soigneusement après la manipulation du produit et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, et l'application du produit et pendant le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application. De plus, porter une protection oculaire (des lunettes de protection ou un écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

**Pour l'application à l'aide d'un équipement aérien :** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur du cockpit fermé pendant l'application.

Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les superficies traitées à l'extérieur de la cabine.

6. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et des ajustements du pulvérisateur.
9. NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées lors de l'intervalle de retrait sécuritaire de 12 heures.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques, les plantes non visées et les petits mammifères sauvages. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées sous la section Mode d'emploi.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

## **PREMIERS SOINS**

**En cas d'ingestion :** Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Le patient devrait être traité selon les symptômes.

## **ENTREPOSAGE**

1. Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Conserver le produit dans le contenant original hermétiquement fermé. Protéger du gel.
2. Entreposer sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé sans drain de plancher.

## **ÉLIMINATION**

### **Contenants recyclables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

3. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
4. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale ou territoriale.

#### **Contenants récupérables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants à remplissages multiples**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

#### **Pour les produits non-utilisé ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial.

S'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.